

De: Francis MAS
Envoyé: lundi 23 décembre 2019 14:10
À: administration@mairiedemurat.fr
Objet: Plu chastel sur murât
Pièces jointes: 20191223_140801.jpg

Monsieur,

Suite à la consultation du projet de PLU de ce matin avec mon mari nous souhaiterions que les parcelles proche du CD3 parcelles numéro 774, 772 et une partie de la 183 voir plan ci joint passe en rose au fluo, soit reclassé en terrain à bâtir, afin de donner l'opportunité à nos enfants de pouvoir construire sur leur terre natal et à proximité d'une voie déneigée l'hiver, tout en concervant les terres pour un futur repreneur sans amputer l'exploitation de la ferme. De plus il s'agit d'une partie non mecanisable et d'une continuité des habitations déjà existantes ce qui en aucun cas n'affecteraient le paysage.

Restant à votre disposition

Mr et Mme Mas

L haut mur

0671708654

Envoyé depuis l'application Mail Orange

